

Barberaz

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



“ Inauguration
du centre bourg
31 août 2019 ”



pages 7 - 8

▶▶ FINANCES

pages 18 - 19

▶▶ MANIFESTATIONS
DES ASSOCIATIONS
ET DE LA MAIRIE



Commune
de Barberaz
Savoie



Lavoir Rue des Myosotis



« La Grue », Alain Crémolini
Fontaine de la mairie



Vue sur Barberaz



SOMMAIRE

- 2 MAIRIE PRATIQUE**
- 3 LES SERVICES DE LA MAIRIE**
- 3 CONSEILS MUNICIPAUX 2019**
- 6 COMMUNICATION / INFORMATION**
- 7 FINANCES**
- 9 URBANISME**
- 10 ENVIRONNEMENT**
- 12 TRAVAUX**
- 15 AFFAIRES SCOLAIRES**
- 16 PETITE ENFANCE**
- 16 CME - JEUNESSE**
- 17 ANIMATION, SPORT, ASSOCIATIONS ET CULTURE**
- 22 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
- 24 PORTFOLIO 2019**
- 26 POLICE MUNICIPALE**
- 27 LISTE DES ASSOCIATIONS DE BARBERAZ**
- 28 EXPRESSION LIBRE**
- 29 ÉTAT CIVIL 2019**

Bulletin municipal de Barberaz 2020

Parution : juin 2020

Directeur de la publication :

David Dubonnet, Maire de Barberaz

Photographies : Service communication

Mairie de Barberaz, B. PADEY

et Grand Chambéry

Edition et réalisation :

Gap Éditions - Tél. 04 79 72 67 85

Publication gratuite, éditée à 3 500 exemplaires et imprimée sur papier recyclé

Pour tout renseignement :

Service communication : 04 79 60 74 91

Courriel : communication@barberaz.fr

Éditorial

Madame, Monsieur,

Ce bulletin revient principalement sur l'année écoulée à Barberaz qui restera à marquer d'une pierre blanche.

Ce fut en effet, l'inauguration de notre centre bourg et l'intégration de nos services administratifs dans une Mairie enfin mise aux normes, rénovée et agrandie après 66 ans de bons et loyaux services. C'est le fruit de nombreuses années d'études, de travail, de chantier et l'aboutissement d'un projet d'envergure pour notre Commune. Ainsi, elle se réinvente et se projette dans l'avenir de son bassin de vie en jouant la carte de l'évolution mais avec sa propre marque faite de respect des proportions, d'une taille raisonnable, de beaux espaces paysagers et piétons qui avec le temps prendront de plus en plus leur place, tout en mesure et caractère.

Certes, c'est finalement dans le cours de cette année 2020 que les derniers travaux, retardés par la crise sanitaire du COVID-19, seront définitivement réalisés. Les abords de la Fabrik, la route d'Apremont, le stationnement de l'ex maison Therme, l'achèvement du parking central et la livraison de l'immeuble la Fabrik qui comprend une montée de logements et une autre de locaux tertiaires ainsi qu'un rez-de-chaussée avec de nouveaux commerces. D'autres travaux ont également été réalisés sur l'ensemble de la Commune couvrant chacun de nos quartiers en termes de voiries, écoles, équipements sportifs ou associatifs.

Un autre grand dossier mené tout au long de l'année fut aussi celui de la reprise de l'Ehpad des Blés d'Or par le CCAS de Barberaz. Le 31 décembre 2019, nous avons eu un premier arrêté préfectoral allant dans ce sens ! L'arrêté définitif est aujourd'hui acté, préservant ainsi cet établissement en lui conservant sa gestion publique.

2019 nous a également vu mener à bien le dossier longtemps enterré des réaménagements de la RD 1006 dite route de Challes. Les travaux sont prévus pour fin 2020 – début 2021.

Une année bien remplie au service de tous et de notre Commune.

Bien à vous,

David DUBONNET
Maire de Barberaz



Informations

VOTRE ACCUEIL À LA MAIRIE

Lundi et jeudi : de 13 h 30 à 17 h
Mardi, mercredi et vendredi :
 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 11 h 45

POUR PRENDRE CONTACT

Mairie de Barberaz
Place de la Mairie
73000 Barberaz
Tél. 04 79 33 39 37
Fax : 04 79 85 65 85
Courriel : mairie@barberaz.fr
Site web : www.barberaz.fr

► **M. Bernard PADEY,**
 notre correspondant pour
 le *Dauphiné Libéré*.
 Si vous souhaitez lui faire
 parvenir vos informations.
 Tél./fax : 04 79 33 45 55
dl.bernard.padey@wanadoo.fr

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Allô service public 3939
www.service-public.fr

Du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 19 h

Permanence des élus

David DUBONNET	Maire	Vendredi : 17 h à 18 h Samedi : 9 h à 11 h sur rendez-vous
Yvette FETAZ 1 ^{er} adjointe	Administration générale, gestion des ressources humaines et politique sociale et sécurité	sur rendez-vous
Guillaume BRULFERT 2 ^e adjoint	Urbanisme	sur rendez-vous
Jean-José GARCIA 3 ^e adjoint	Travaux et transports	sur rendez-vous
Annie-Claude THIEBAUD 4 ^e adjointe	Petite enfance, affaires scolaires et jeunesse	sur rendez-vous
Philippe FONTANEL 5 ^e adjoint	Finances et communication	sur rendez-vous
Geneviève MONGELLAZ 6 ^e adjointe	Associations, animation, manifestations et culture	sur rendez-vous

VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER EN MAIRIE POUR :

- célébrer un mariage civil,
- faire une demande de PACS,
- effectuer une reconnaissance d'un enfant,
- obtenir un extrait d'acte de naissance, mariage ou décès (pour les personnes nées, mariées à Barberaz),
- vous inscrire sur les listes électorales,
- effectuer les démarches pour le recensement militaire (à partir de 16 ans),
- louer une de nos salles,
- retrouver un objet perdu ou déposer un objet trouvé,
- demander un duplicata de votre livret de famille,
- demander un certificat de vie commune,
- déclarer un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie,
- demander des renseignements sur l'aide sociale,
- renouveler une concession au cimetière...

POUR LES DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Une pré-demande en ligne doit être faite sur
<https://ants.gouv.fr> avant de vous adresser à l'une des mairies suivantes.

Vous devez prendre rendez-vous pour faire votre dossier, soit :

La Ravoire	04 79 72 52 00
Chambéry	04 79 60 23 90
Cognin	04 79 69 35 07
La Motte-Servolex	04 79 65 17 70
Saint-Alban-Leyse	04 79 28 30 05

Vous retrouvez en détail l'ensemble de ces informations sur notre site Internet

www.barberaz.fr - Vos Services au Quotidien
> Démarche administrative > État civil



LES SERVICES DE LA MAIRIE

Services généraux / 04 79 33 39 37



Directeur général des services

Laurent MARLOT

Gestion des ressources humaines

Carol JACQUEMOND

Secrétariat du Maire

Isabelle JACQUIER

Chargée de communication

Aurélie MÉTRAL

Gestionnaire finances

Sylvie MIRABAIL

Agent d'accueil et d'état civil

Isabelle AVENIER RAMAZ

Responsable locaux, vie associative et affaires sociales

Marie-Christine VEILEX

Secrétariat services technique et urbanisme

Laurie PASCAL-GIROUD / 04 79 60 74 90

Responsable services scolaire et périscolaire

Aldo ALMERTO / 04 79 60 75 05

Responsable services techniques

Matthieu AUGIER

Adjoint services techniques

Martial SALVI

Police municipale

Stéphanie BOUVIER / 04 79 60 75 03

Bibliothèque

Ivanne DOCHE / 04 79 70 53 60

Multi-accueil « les p'tits loups » - garderie/crèche

Olivia COMACLE / 04 79 75 19 44

Relais Assistantes Maternelles

Françoise CAUHAPÉ / 04 79 33 45 80

Point Accueil Petite Enfance

Françoise CAUHAPÉ

06 20 78 17 20 - 04 79 33 45 80

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

04 79 33 39 37

Pour tous renseignements complémentaires sur ces services, connectez-vous sur www.barberaz.fr

21/01/19

INTERCOMMUNALITÉ

- Résolution du 101^{ème} congrès des maires

PETITE ENFANCE

- Convention avec un médecin référent pour le multi-accueil les P'tits Loups

FINANCES/MARCHÉS PUBLICS

- Vote du BP annexe centre bourg 2019

- Vote du BP 2019

- Vote des taux des impôts locaux

- Requalification urbaine du centre bourg - autorisation de programme

- Rénovation, restructuration et extension de la mairie - autorisation de programme

- Approbation du rapport de la CLECT - évolution compétence VI

- Autorisation avenant 1 convention groupement de commande carburants

- Concours receveur municipal attribution d'indemnité 2018

AFFAIRES SCOLAIRES

- Subventions exceptionnelles classes de découvertes écoles Albanne et Concorde

RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des emplois - création d'un poste d'animateur territorial

URBANISME/FONCIER

- Autorisation de signature d'un compromis de vente rue du Vieux chemin

- Convention de servitude pour chantier ENEDIS rue François Miège les jardins de Marius

25/03/19

FINANCES/MARCHÉS PUBLICS

- Demande de subvention pour l'acquisition d'une caméra-piéton

- Approbation des comptes de gestion 2018

- Vote des comptes administratifs 2018 - budget annexe centre bourg

- Vote des comptes administratifs 2018 - budget principal

- Affectation du résultat 2018 au budget primitif 2019

- Décision modificative n° 1 au budget centre bourg

- Décision modificative n° 1 au budget principal

- Participation au financement des travaux réfection dalle piétonne galerie de La Chartreuse

- Demande de subvention pour le développement d'un réseau de vidéoprotection

- Demande de subvention pour la rénovation des groupes scolaires

- Demande de subvention pour la requalification de la dalle piétonne Chartreuse

- Demande de subvention pour l'étude d'urbanisme pré-opérationnelle route d'Apremont

▶ **RESSOURCES HUMAINES**

- Création d'un poste chargé de communication
- Mise à jour du tableau des emplois

ADM. GÉNÉRALE

- Centre de gestion convention d'assistance risques professionnels
- Modifications statutaires du SDES

20/05/19

URBANISME/FONCIER

- Elaboration du PLUi HD arrêté au conseil communautaire du 21/02/2019
- Autorisation de signature d'un compromis d'acquisition avec l'OPAC rue Jules Verne
- Autorisation de signature d'un compromis d'acquisition avec le Département route d'Apremont
- Autorisation de signature convention d'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau d'incendie avec Grand Chambéry

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un contrat en parcours emploi compétence au service scolaire

ASSOCIATIONS

- Subventions aux associations 2019
- Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition du stade à la ville de Chambéry

08/07/19

ADM. GÉNÉRALE

- Adhésion à l'association des petites villes de France

URBANISME/FONCIER

- Autorisation de signature d'un compromis d'échange avec la SNC LE COTEAU rue Amédée VIII

AFFAIRES FUNÉRAIRES

- Tarifs des caveaux et tombes paysagères

FINANCES/MARCHÉS PUBLICS

- Décision modificative n°3 au budget principal
- Marché public de nettoyage des bâtiments municipaux - autorisation de signature

URBANISME/FONCIER

- Bilan de la politique foncière 2018

FINANCES/MARCHÉS PUBLICS

- Avenant marché travaux route d'Apremont
- Marché travaux rénovation sanitaires école Albanne

QUESTIONS DIVERSES

- Formation des élus

AFFAIRES SCOLAIRES

- Crédits scolaires 2019/2020
- Tarifs préscolaires 2019/2020

FINANCES/MARCHÉS PUBLICS

- DM 2
- Marché public de travaux de réfection de la dalle de la galerie de La Chartreuse

ADM. GÉNÉRALE

- Transfert de la compétence à Grand Chambéry pour le soutien à l'enseignement supérieur universitaire
- Autorisation de signature d'une convention de financement pour une aire de fitness publique avec ADREA
- Garantie d'emprunt CRISTAL HABITAT
- Motion de soutien à la candidature du CCAS de Barberaz pour la gestion de l'EHPAD des Blés d'Or

PETITE ENFANCE

- Modification des règlements intérieur et de la commission d'admission du multi-accueil

RESSOURCES HUMAINES

- Modalités de remboursement des frais de mission
- Modification du poste d'adjoint technique (agent de restauration) au service périscolaire de la Concorde
- Création d'un contrat en Parcours emploi compétence au service périscolaire et au multi accueil
- Modification du tableau des emplois - transformation de postes pour permettre des avancements de grades
- Mise à disposition par le centre de gestion d'un conseiller de prévention
- Convention d'adhésion au service de calcul des allocations de retour à l'emploi du centre de gestion de la Savoie
- Avenant 2 à la convention d'intervention sur les dossiers de retraite CNRACL



▶ 07/10/19

FINANCES/MARCHÉS PUBLICS

- Décision modificative n° 2 au budget centre bourg
- Décision modificative n° 4 au budget principal
- RODP 2019
- ROPDP chantiers 2019
- Demande de subvention pour l'aménagement de sécurité de la route de l'Eglise
- Approbation du rapport de la CLECT du 25/06/2019
- CLECT Révision du montant de l'attribution de compensation 2019

URBANISME/FONCIER

- Redevance d'occupation d'une parcelle communale par M. AVERONE
- Convention relative à l'usage de l'éclairage public en appui des réseaux de télécommunication
- Mise en concordance du fichier communal et du fichier cadastral
- Nouvelle convention pour l'entretien courant des VIC 2019

- Redevance d'occupation du domaine public par l'opérateur télécom Free
- Délégation de droit de préemption du conseil municipal au Maire

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un poste d'agent de maîtrise territorial
- Organisation du recensement 2020 - désignation du coordonnateur et création des postes d'agents recenseurs et d'un poste temporaire d'accueil
- Création d'un emploi non permanent d'ATSEM animateur(trice)
- Augmentation de la valeur des chèques déjeuner

ADM. GÉNÉRALE

- Convention de fonctionnement du réseau « le bouquet des bibliothèques »

QUESTIONS DIVERSES

- Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Savoie 2019-2025

09/12/19

FINANCES/MARCHÉS PUBLICS

- Décision modificative n° 5 au budget principal
- Décision modificative n° 3 au budget annexe centre bourg
- Subvention exceptionnelle pour la réalisation d'un diaporama-conte à l'école élémentaire Concorde
- Modification des tarifs de location des locaux municipaux
- Concours de receveur municipal attribution d'indemnité exercice 2019
- Transformation du budget annexe CCAS en budget principal et création du budget annexe au CCAS pour l'EHPAD les Blés d'Or
- Encaissement des avances du budget annexe centre bourg
- Remboursement des avances du budget annexe Centre bourg au budget principal
- Demande de subvention pour acquisitions foncières
- Remboursement d'une avance financière à la copropriété de la galerie de La Chartreuse
- Marché public de travaux pour déploiement d'un dispositif de vidéoprotection et d'un réseau fibre - autorisation de signature
- Modification des conditions d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture risques statutaires avec Sofaxis et avenant à la convention avec le centre de gestion
- Avenant aux marchés publics de travaux pour rénovation, restructuration et extension de la mairie

- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi des travaux d'aménagement de voirie et d'espaces publics dans le cadre de la requalification du centre bourg
- Avenant au marché de travaux de requalification du Centre bourg, aménagement de voiries et d'espaces publics - autorisation de signature

URBANISME/FONCIER

- Autorisation de signature d'un compromis d'acquisition avec la SCI CLOS VERMONT - route de l'Eglise
- Autorisation de signature d'un compromis d'acquisition avec M. ZANONE - chemin des Prés
- Autorisation de signature d'un compromis d'acquisition avec M. VERGA - route de Challes

AFFAIRES SOCIALES

- Dissolution SIVU LES BLES D'OR

AFFAIRES FUNÉRAIRES

- Tarifs et durée des concessions du cimetière

RESSOURCES HUMAINES

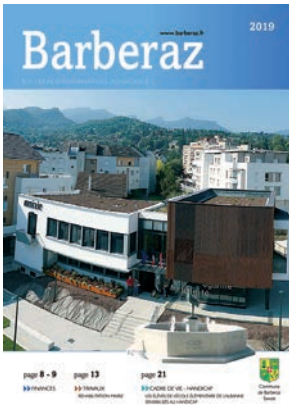
- Institution du règlement intérieur des services municipaux
- Convention de formation à l'anglais pour les ATSEM avec la commune de Saint Baldoph
- Création d'un poste d'agent recenseur supplémentaire

ADM. GÉNÉRALE

- Motion de soutien contre la fermeture de la trésorerie de Challes-les-Eaux

PUBLICATIONS

[Bulletin municipal 2019]
annuel



[Barberaz infos]

Printemps 2019

Été 2019

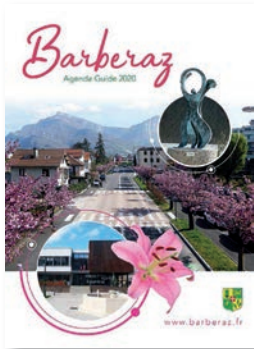
Automne 2019

Hiver 2019/2020



[Guide agenda 2020]

annuel



[Panneaux lumineux]



Panneaux lumineux
route d'Apremont
et rue de la Madeleine

[Plan de la commune]



[Site internet]



<https://www.facebook.com/Barberaz-649541275512740/>



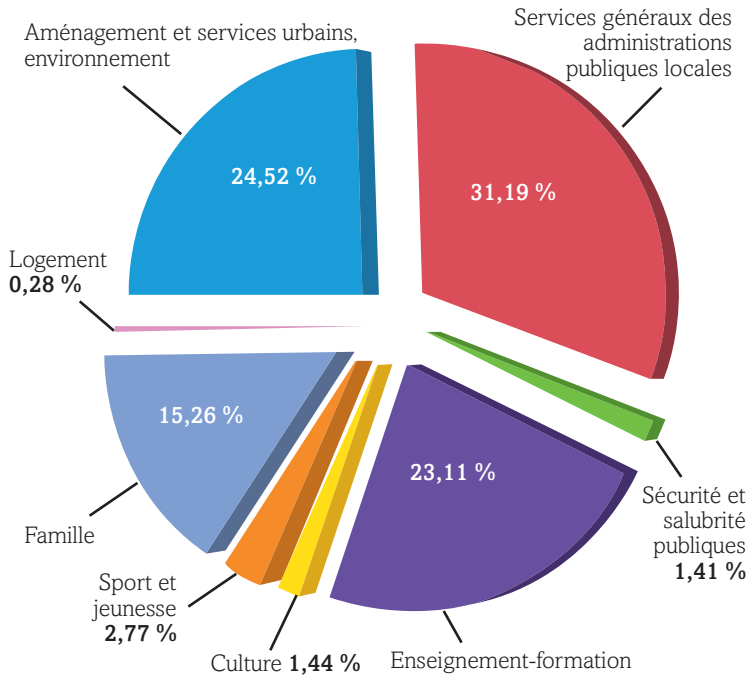
Retrouvez toutes
les actualités de
la commune sur
notre site internet
www.barberaz.fr
et sur facebook



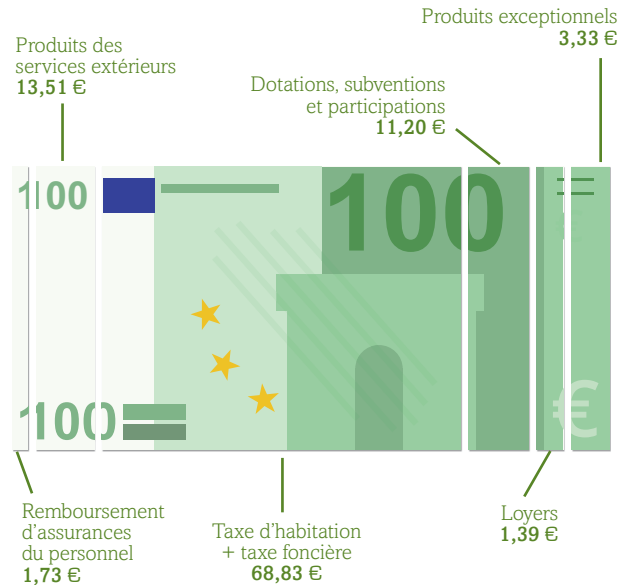
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
Total : 3 170 332,62 €

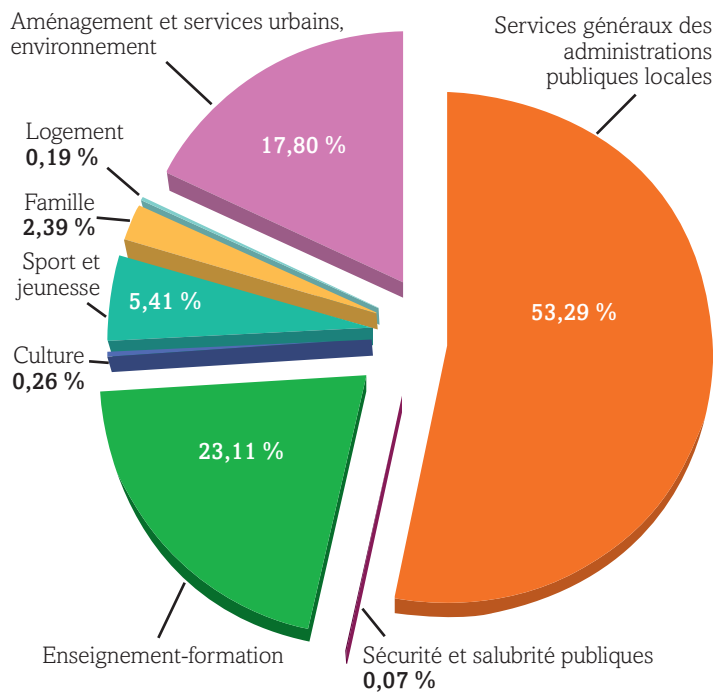


RECETTES
Total : 3 879 517,24 €

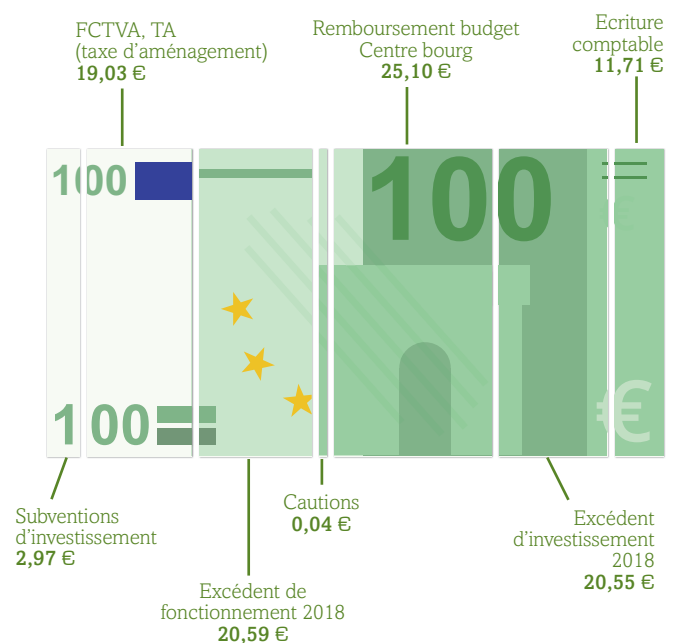


INVESTISSEMENT

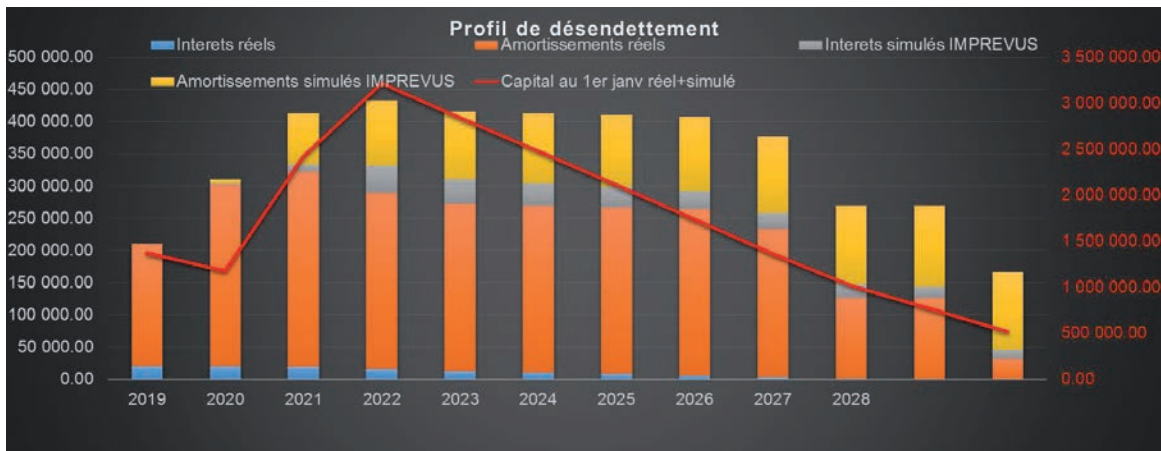
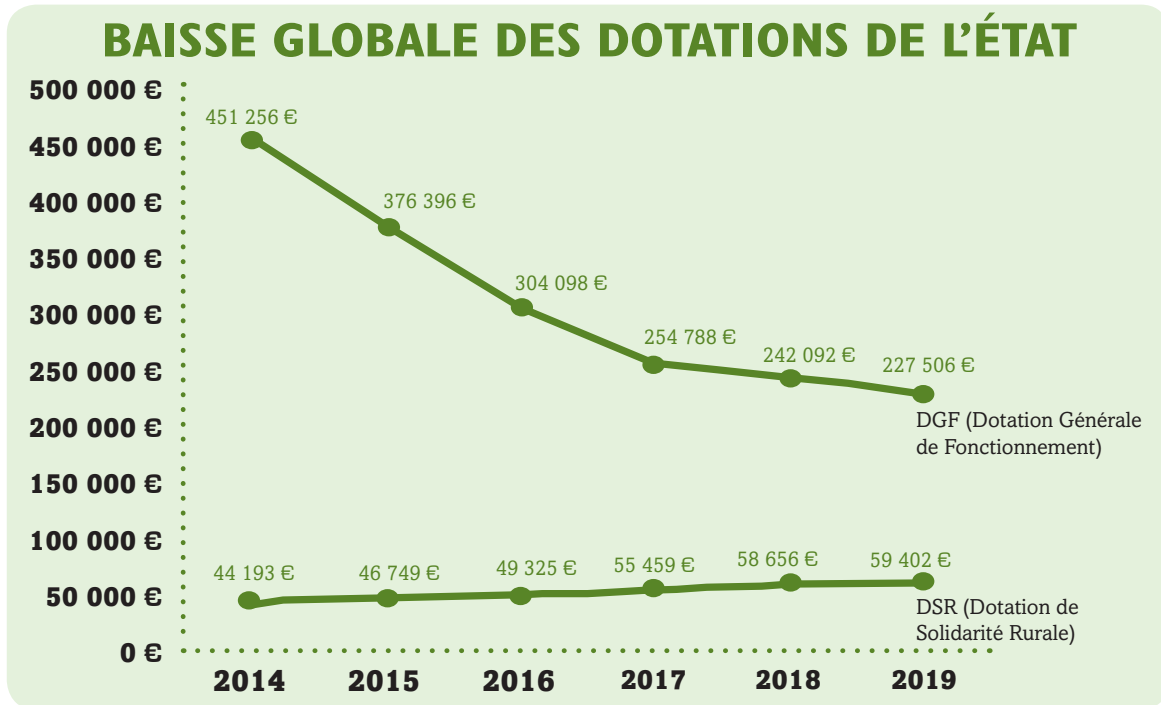
DÉPENSES
Total : 2 572 047,43 €



RECETTES
Total : 2 556 850,72 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2019



SYNTHÈSE

Investissement : La consolidation des deux budgets (principal + centre bourg) aboutit à un excédent cumulé de 1.27 M€ (hors RAR).

Les dépenses réelles de **fonctionnement** (hors opérations d'ordre) restent en augmentation modérée de 1,6 % par rapport à 2018 dont +0,7 % de masse salariale.

Les dépenses réelles de **gestion** progressent de +3,2 %/an en moyenne depuis 2003 :

- +2,1 %/an entre 2003 et 2008
- +3,8 %/an depuis 2008.
- +1,4 % depuis 2015, proche de la trajectoire visée nationalement.

Le résultat de fonctionnement augmente de 19 % par rapport à 2018, à hauteur de 709 k€.

Les dotations représentaient 20 % des recettes communales en 2008 ; moins de 8 % en 2020.

Des impôts locaux maintenus au même taux (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti).

Une dette d'un montant de 2 409 055 € au 1^{er} mars 2020 dont le remboursement est réduit à 10 ans.

BUDGET 2020 : Des dépenses d'équipement 2020 consolidées à hauteur de 3,4 M€ laissant apparaître un suréquilibre prévisionnel de 755 k€ au budget centre bourg.



Un nouveau PLUi HD approuvé et en vigueur



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) est le document d'urbanisme visant à planifier et gérer le développement et l'aménagement du territoire sur l'ensemble des 38 communes de l'intercommunalité à l'horizon 2030.

Ce document a été approuvé par Grand Chambéry le 18 décembre 2019 et en vigueur début février 2020 sur notre commune. Il précise les droits à construire, les terrains qui devront rester agricoles et naturels, les contraintes liées au risque d'inondation, de réseaux de gaz, etc.

Il est le fruit de quatre années d'élaboration en étroite collaboration avec l'agglomération, l'État et avec une importante concertation tout au long de ces années.

Avec son positionnement dans le secteur urbain de l'agglomération, l'enjeu pour notre commune était de conserver nos paysages, notre verdure, nos espaces de respiration tout en permettant aux nouveaux arrivants (souvent des enfants de Barberaz) de s'installer.

Avec un règlement commun à l'ensemble des communes urbaines, l'enjeu était de taille pour notre commune mais vos élus ont su défendre point par point les spécificités de Barberaz et ont permis de sanctuariser l'ensemble du tissu agricole et naturel et d'inscrire dans le règlement une quasi impossibilité pour les promoteurs immobiliers de raser une maison pour construire un immeuble...

Les documents applicables à Barberaz sont téléchargeables sur le site internet de la commune à la rubrique urbanisme ou consultables en mairie.



Haut de la commune



Rue centrale



Centre bourg
et plaine de l'Albanne

Les pratiques de gestion des espaces verts de Barberaz évoluent



En 2019, la commune de Barberaz a choisi de s'engager dans une démarche de gestion différenciée de ses espaces verts et des accompagnements de voiries (trottoirs, chemins, bords de routes, terre-pleins), en partenariat avec FREDON Auvergne-Rhône-Alpes et la Ligue de Protection des Oiseaux.

La gestion différenciée vise à adapter les pratiques de gestion aux spécificités de chaque espace. Sa philosophie peut se résumer dans la maxime : "Entretien autant que nécessaire, mais aussi peu que possible". Sa finalité est d'atteindre un équilibre entre les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et culturels.

Cette démarche fait suite à l'engagement de Barberaz dans la Charte Régionale « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » et met en avant les actions mises en œuvre par la commune, depuis 5 ans, pour la préservation de la qualité de l'eau et la santé publique. Elle fait ici le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité.

A partir d'un diagnostic réalisé avec les services techniques (état des lieux des pratiques d'entretien de la commune, usages des lieux, ...), les espaces entretenus par la commune ont été répartis en 4 classes avec des objectifs de gestion spécifiques et des méthodes alternatives de gestion : de l'entretien strict (classe 1) à l'entretien naturel (classe 4), en passant par modéré (classe 2) et faible (classe 3).

Inventaire des espaces De l'entretien HORTICOLE à l'entretien ÉCOLOGIQUE

Classe 1



Entretien strict

Les espaces de classe 1 nécessitent un entretien strict, très soigné et très régulier : la réglementation du public y est très importante, le fleurissement est composé principalement d'annuelles et de vivaces ; cela concerne prioritairement les entrées de ville, le centre ville, le Parc, le cimetière...

Classe 2



Entretien modéré

L'entretien y est moins intensif, la fréquentation du public y est encore importante ; ce sont les zones où l'herbe spontanée est acceptée si elle est maîtrisée. Cela permet d'avoir des zones où l'utilisation de produits phytosanitaires n'est pas systématique.

Classe 3



Entretien faible

La propreté et la sécurité sont assurées ; la présence d'une faune et flore spontanées est tolérée, les tontes ou fauchages seront plus espacés. La biodiversité est préservée sur ces lieux.

Classe 4



Entretien naturel

Les espaces de classe 4 ne nécessitent qu'un entretien minimum ; les zones de fréquentation sont matérialisées (bordure de chemins par exemple) et la végétation se développe dans des espaces laissés libres pour favoriser la biodiversité.



Expérimentation 2020 : secteurs à vocation écologique (prairies) de l'aire de jeux Mariet

L'aire de jeux Mariet et le Parc des Chenevis, Refuges LPO, sont à la fois en classes 3 et 4 pour concilier leur usage récréatif et l'objectif d'accueillir plus de biodiversité. Concrètement, le développement de la végétation spontanée sera expérimenté sur des zones localisées en dehors des aires de jeux : en réduisant le nombre de tontes et en laissant faire la nature, il s'agira de faire évoluer une partie de la grande pelouse Mariet en prairie et de permettre l'apparition de bandes enherbées le long des haies du Parc des Chenevis. Dans ces zones, la flore pourra



Aire de jeux du Mariet

s'enrichir d'année en année et accueillir un plus grand nombre d'insectes. Les prédateurs de ces insectes, comme les oiseaux ou les chauves-souris, verront leurs ressources alimentaires augmenter et viendront davantage coloniser l'espace. En complément, la plantation de nouveaux arbres d'essences locales, la diversification des haies par des arbustes locaux attractifs pour les oiseaux ou les insectes (comme les arbustes à baies) et des aménagements en faveur de la faune (nichoirs, hôtel à insectes...) seront également menés spécifiquement au sein de ces deux sites.



Papillon Aurore



Parc des Chenevis



Mésange charbonnière



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

Préservez la planète avec le souci de protéger la biodiversité et l'écosystème.

La municipalité a signé une convention de partenariat de 3 ans, éventuellement renouvelable, laquelle implique les écoles, enseignants, élèves et parents ainsi que nos agents du service technique ; lesquels travaillent également avec la Fredon dans la gestion différenciée des espaces verts.



Travaux 2019

MAIRIE

Comme le temps passe...

Après plus d'un demi-siècle de bons et loyaux services, la maison commune fait peau neuve. Le talentueux architecte Jean-Yves Godot du cabinet X'TO de Lyon a su préserver l'architecture caractéristique de l'architecte Laurent Chappis et greffer une extension en rapport avec notre époque. La municipalité met ainsi à la disposition des habitants un équipement moderne et fonctionnel, un cadre agréable ainsi qu'un outil de travail performant au service du personnel.



La mairie rénovée



Démolition de la Maison Therme

PARKING THERME

Partageons l'espace public

Pour compléter son offre de stationnement dans le Centre bourg, la municipalité a entrepris la démolition de la maison Therme qui fera place à un parking de 22 places en zone bleue, qui seront bien utiles à tous, riverains, commerçants, visiteurs.

CENTRE BOURG

Il était une fois...

L'histoire d'un PLU et d'une centralité, projet initié pendant le mandat précédent par David Dubonnet et son équipe. Voici que le Centre Bourg entre dans sa phase finale ; en effet 170 logements, des bureaux, des commerces, des jeux pour enfants, la place du village, une balade piétonne bordée d'arbres et de plantes et sur le parcours une fontaine et une œuvre en bronze de Livio Benedetti. Le centre bourg est un espace de vie nécessaire pour recréer de la convivialité, de la mixité, des services de proximité, une offre de soins... la vie tout simplement.



Place de la mairie



Aire de jeux de la mairie



Statue « Pas de deux » Livio Benedetti

VOIRIE

La route d'Apremont est une des voiries principales de la commune, avec l'avènement du Centre Bourg, il convenait ,avec un investissement raisonné et



Route d'Apremont

raisonnable, de la rafraîchir, de lui redonner des lettres de noblesse ; préserver du stationnement, créer un espace pour les cyclistes, des quais bus appropriés, renforcer la sécurité de tous ceux qui empruntent cette voie et l'embellir par des massifs de fleurs et une fontaine sur le rond-point.

L'avenue du Stade, une autre voirie principale de Barberaz, qui a été entièrement reconfigurée en partenariat avec Grand Chambéry, offre une avenue apaisée et embellie par de nombreuses plantations de fleurs, végétaux et arbres, des plateformes d'accès aux personnes à mobilité réduite à la Galerie de Chartreuse, des parkings réaménagés et l'implantation de conteneurs à déchets.



Avenue du Stade



Route de l'Eglise

Ces chantiers ont induit un programme important d'entretien des voiries de Barberaz.

Les autres voiries de Barberaz ayant fait l'objet de marchés avec les entreprises Eiffage et Guintoli :

- La route des Gotteland ;
- Le chemin de Montlevin ;

- Le chemin de Lelia ;
- Le chemin de la Capite,
- Route de l'Eglise.

Cette voirie, épine dorsale de la commune, sert de contournement aux automobilistes et deux roues pour rejoindre la VRU à Barberaz et éviter les « bouchons » dans la

traversée de Chambéry. Des aménagements ont été réalisés pour la sécurité des riverains. Avec l'accord du Département, un plateau surélevé a été créé au droit d'un ensemble résidentiel pour réduire la vitesse des véhicules circulant sur cet axe.

RUE CENTRALE

Aménageons l'espace public

Le réchauffement climatique nous interpelle et nous conduit dans une démarche éco-responsable. Du projet à la phase réalisation, il n'y a qu'un pas. Un mini-aménagement sera réalisé avec un alignement d'arbres et de plantations au sol, d'arceaux à vélos, de nichoirs et d'hôtels à insectes ; le tout en un, le beau, l'utile et l'agréable, toujours au service des Barberaziens.



Esquisse de plantations Rue Centrale

GRUPE SCOLAIRE DE L'ALBANNE

Des toilettes et des réseaux tout neufs

La réfection des sanitaires et de leurs réseaux, un vaste chantier, complexe et très attendu tant par les parents d'élèves que par les enseignants, a enfin trouvé son épilogue.

Et oui, de nombreuses réunions préalables avec des techniciens ont eu lieu sur place, de nombreux contrôles techniques également. Il a fallu établir un cahier des charges, lancer une consultation, retenir un maître d'œuvre spécialisé et attribuer ensuite des marchés à différentes entreprises. Ce fut un travail de longue haleine et complexe, tant peu de monde se pressait au portillon. Mais nous y sommes arrivés, avec la volonté et les efforts de tous, et ce pour la plus grande satisfaction des utilisateurs, avec en prime des améliorations sur la correction acoustique des locaux et l'éclairage.



Travaux au groupe scolaire de l'Albanne

Nouveaux sanitaires de l'Albanne

GRUPE SCOLAIRE DE LA CONCORDE

Une toiture végétalisée

L'âge et la rigueur des intempéries aidant, l'école maternelle, pour des raisons de sécurité, a été privée pendant un temps de sa salle de motricité. En effet, la couverture en zinc avait pris l'eau suite à des intempéries. Cette couverture a fait place à une toiture terrasse, isolée et végétalisée, s'inscrivant dans les objectifs environnementaux de la commune.

De plus, là aussi, pour le confort de tous, la salle s'est dotée d'une correction acoustique.

Dans le cadre des économies d'énergie, la chaufferie de ce groupe scolaire a été entièrement refaite et les canalisations en vide-sanitaires isolés.



Toiture végétale école de la Concorde



Nouveau centre d'entretien de la DIR

NOUVEAU CENTRE D'ENTRETIEN DES ROUTES

La Direction Interdépartementale des Routes construit son nouveau centre d'entretien avenue du Mont-Saint-Michel, le long de la VRU. Monsieur Pierrick Pozzo a invité les élus à visiter le futur lieu de travail et d'intervention des douze agents de l'Etat en charge des routes, qui trouveront là des locaux fonctionnels, vestiaires, sanitaires, douches, salle de repos, bureaux et bâtiment de stockage du matériel. Le centre, pour les raisons de sécurité routière, et en particulier pour le tunnel des Monts, sera relié au PC Osiris. Monsieur Guyard, l'architecte du projet, a tenu compte de la particularité du terrain très contraint pour adapter le bâtiment.

SUR LES TRACES DE PAGNOL !

Les enfants des classes élémentaires Concorde et Albanne ont pu découvrir l'environnement marin à Saint-Cyr-sur-Mer et Saint-Raphaël, cette classe de mer a été subventionnée par la commune à hauteur de 7500 €.



Classe de mer

TOUS LES MOYENS SONT BONS !

Le rendez-vous annuel de l'écomobilité organisé par Grand Chambéry invite les familles à se rendre à l'école par un mode de déplacement « doux ». Cette année la maternelle Concorde a relevé le défi ; un moment convivial et festif auquel la commune s'associe en accueillant les participants avec une collation.



Les élèves de la Concorde



Spectacle de Noël des écoles

NOËL D'ENFANCE

Emotion et rires au Noël des écoles, du Multi-Accueil les P'tits Loups et du Relais des Assistantes Maternelles (RAM) ; les jeunes spectateurs ont participé dans une ambiance des plus festive : arts du cirque pour les plus grands, spectacle visuel et musical pour les petits, chacun suivi d'un goûter gourmand.



Spectacle de Noël du RAM

LES « NOUNOUS » DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles sont des professionnelles de la garde d'enfants, contrôlées par la PMI qui leur délivre leur agrément. Au nombre de 37 en activité sur la commune, elles bénéficient d'un lieu de ressources, le relais, situé au Foyer Hubert Constantin : formation professionnelle, activités ludiques, danse, musique et gymnastique sont au programme de vos p'tits bout'chou.



Salle d'activité du RAM

[Contact 04 79 33 45 80
relais.ass-mat@barberaz.fr

Permanence :

- Lundi de 16h30 à 19h

- Jeudi de 13h30 à 16h

Adresse : Foyer Hubert Constantin,
 14 rue Centrale, 73000 Barberaz

MULTI-ACCUEIL : LE PETIT LOUP C'EST LEUR MASCOTTE

Pour répondre aux besoins des familles nous avons obtenu un agrément supplémentaire sur le temps de repas, 26 enfants sont accueillis. Sous l'impulsion d'une éducatrice, un « café des parents » a vu le jour ; des rencontres qui favorisent les échanges dans une démarche de communication bienveillante et de parentalité positive, trucs et astuces du quotidien s'échangent avec le sourire. Les partenaires : bibliothèque et école du Margéziat (stagiaires) sont présents dans la structure partageant activités et moment de calme autour d'une histoire. La fête de la musique, un événement qui a rapproché le RAM et le Multi-Accueil, chansons, danse et fabrication d'instruments de musique, l'occasion était trop belle pour s'amuser !



Fête de la musique

[Contact 04 79 75 19 44
lespetitsloups@barberaz.fr

Adresse : Pôle Chantal Mauduit,
 Route de la Vilette, 73000 Barberaz

Permanence :

- Accueil régulier : du lundi au vendredi de 7h 30 à 18h 15

- Accueil occasionnel : du lundi au vendredi : 7h 30 à 12h 15 et 13h 15 à 18h 15

▶ CME - JEUNESSE

DANS LES COULISSES DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Acteurs de leurs projets, les enfants des deux écoles élus pour une durée de deux ans ont fait entendre leur voix en prenant part à la vie de la commune : collecte de jouets, vœux du Maire sur une chorégraphie, participation à la création d'un jeu de piste, présence aux commémorations officielles.



Chorégraphie du CME aux Vœux du Maire

VIENS ET Pousse LA PORTE !

Le local jeunes dispose d'un baby-foot, de jeux de société, d'extérieurs (badminton, ping-pong). Tu as un projet, tu veux réaliser une sortie, l'animateur SIVU t'accompagnera dans sa mise en œuvre. Toutes les infos sont ici : <http://sivujeunesse.blog.free.fr/>



VOYAGE EN BALLON !

Jules Verne s'est installé sur les murs du Passage de la Sous-Station sorti de l'imagination de l'artiste graphiste Vincent Lafaury.



Fresque Jules Verne passage de la Sous-Station

Le déménagement de la mairie dans ses nouveaux locaux a permis aux associations, qui habituellement y pratiquaient leurs activités, de retrouver leurs lieux de pratique ou de réunions au-dessus des salles polyvalentes.

Il a permis également de pouvoir affecter une salle, à titre permanent, à la section arts plastiques des enfants de l'AFACS.

Ainsi toutes les associations ont pu retrouver une vie normale pour leurs pratiques bien que cela n'ait en rien affecté les activités proposées par chacune d'entre elles.

Travaux

En cette année 2019, divers travaux ont encore été entrepris pour la rénovation de locaux ou le bien-être de chaque pratiquant :

- Aménagement d'une salle de réunion et de rangement pour le tir à l'arc. À noter la participation active du club pour les travaux ;
- Réfection de la peinture des sols du local de l'AFACS (ancien RAM) ;
- Réfection de la peinture de la grande salle polyvalente et de la montée d'escalier desservant les bureaux de TLC ;
- Aménagement des locaux de rangements des grande et petite salles polyvalentes ;
- Remplacement complet des chaises et tables des salles polyvalentes ;
- Changement des portes d'accès aux locaux de la boule et de la pétanque ;
- Travaux sur le court n°4 du tennis suite à une fuite d'eau due à la détérioration d'une buse ;
- Mise en vitrine sécurisée de la statue polychromée Saint Roch à l'église (œuvre répertoriée dans l'inventaire national des monuments et œuvres classés) ;
- Aménagement paysager de la plaine de jeux avec la suppression des anciens grillages, décoration de la réserve d'eau, nettoyage et élagage des diverses haies et arbres ;
- Réfection des terrains de football par la Ville de Chambéry en accord avec la commune de Barberaz pour permettre la poursuite des activités football et football américain pendant la réfection totale du stade d'honneur de Chambéry. La Ville de Chambéry paie également une location annuelle de 21 000 €.



Nouvelle peinture de la grande salle polyvalente



Décoration de la réserve d'eau

Bibliothèque Marguerite Chevron

La bibliothèque est ouverte les mardi et jeudi après-midi (16h30-18h00), le mercredi la journée (9h30-12h00 et 14h00-18h00), et le samedi matin (9h30-12h00).

Notre bibliothèque fait partie du « bouquet des bibliothèques » qui regroupe les communes de Chambéry, Challes-les-Eaux, La Motte-Servolex et La Ravoire.

Ce regroupement permet ainsi de pouvoir emprunter des ouvrages dans chacune d'elles pour un tarif unique.

BIBLIOTHÈQUE SONORE

La permanence se tient le lundi après-midi dans les locaux de la bibliothèque municipale. Elle est tenue par 4 bénévoles et permet aux personnes déficientes visuelles ou en incapacité de tenir des livres d'emprunter gratuitement des ouvrages enregistrés (livres scolaires et littéraires, revues).



Manifestations

De nombreuses manifestations sont organisées sur Barberaz par les associations et par la commune :

- 15 février : Concert Viva Voce
- 5 mars : spectacle décentralisé de l'Espace Malraux
- 30 et 31 mars : Atout Jeu
- 25 au 30 avril : Exposition de peinture du collectif Kaméléon
- 4 mai : concert de jazz Navoukil Barb'Blues
- 11 mai : Etape du Star Tour avec le Comité d'Animation de Barberaz
- 19 mai : Vide grenier par le comité d'animation
- 7 juin : Inauguration de l'aire de fitness
- 26 juin : Feux de la Saint Jean
- 9 juillet : Ciné plein-air
- 31 août : Inauguration du centre bourg (voir article ci-après)



5 mars : Spectacle décentralisé de l'Espace Malraux



30 et 31 mars : Atout Jeu



25 au 30 avril : Exposition de peinture du collectif Kaméléon



4 mai : Concert de jazz Navoukil Barb'Blues



11 mai : Etape du Star Tour avec le Comité d'Animation



19 mai : Vide-grenier par le Comité d'Animation



7 juin : Inauguration de l'aire de fitness



9 juillet : Ciné plein-air



31 août : Inauguration du centre bourg

Manifestations suite

- 8 septembre : 5^e Balade Pour Tous (voir article ci-dessous)
- 24 septembre : Récital de François GUERRAZ, auteur interprète local
- 2 octobre : Inauguration de la statue « Pas de deux »
- 12 octobre : Pot des nouveaux arrivants
- 5 décembre : Remise du Trophée aux dirigeants et sportifs (voir article ci-après)
- 13 décembre : Prix de l'entreprise (voir article ci-après)



24 septembre : Récital de François GUERRAZ, interprète local



2 octobre : Inauguration de la statue « Pas de deux »



12 octobre : Pot des nouveaux arrivants

5^e Balade Pour Tous

La Balade Pour Tous est une manifestation de cyclisme et de randonnée organisée par Chambéry Cyclisme Formation et dont la commune est partenaire. L'encadrement est assuré par les clubs de Barberaz Rando Santé Savoie et TLC. Divers stands sur la prévention santé ou conseils sportifs sont également présents.

Cette manifestation, ouverte à tous, permet chaque année, grâce à la participation de 1 € par participant, de remettre un chèque à une association caritative. Cette année la somme de 714 € a été remise aux Paralysés de France.



Inauguration du centre bourg

La municipalité, avec le concours de partenaires institutionnels (Vinci Immobilier, Opac de la Savoie, Crédit Agricole, Pixminds), a offert à ses habitants venus nombreux, une journée et soirée festives pour tous avec plusieurs temps forts. Retour sur cet évènement mémorable qui a fait l'objet d'une réussite totale grâce à la participation et l'implication de plusieurs associations de la commune, de bénévoles, d'intervenants et prestataires locaux, et à la météo (!).

Après une visite guidée du centre bourg (immeubles, commerces, fontaines, statues, nouvelle mairie) assurée par Rando Santé Savoie accompagnée en « fanfare » (Bandanaz/Cocktail de Zik), l'inauguration officielle sur la place piétonne du nouveau centre avec le discours de M. le Maire et les interventions des élus et représentants locaux, nous avons assisté à la performance de danse/théâtre par



Vue sur la place depuis le balcon de la mairie

la Cie La Main qui Parle suivie d'un magnifique lâcher de ballon/lanterne à l'effigie de la commune (par les Rallumeurs d'Etoile). Puis parcouru l'exposition photos réalisée et présentée par l'association TLC, sur le thème de l'évolution de Barberaz au fil du temps et de la construction de son nouveau centre, puis le temps de l'apéritif et du déjeuner guinguette. Durant l'après-midi, le public a pu profiter des stands et ateliers pour tous (Moulin de la Tourne, fresque participative avec le collectif Kaméléon, maquillage pour les enfants par le CME), bornes R.Cade (jeux vidéo proposés par PIXMINDS), démonstrations de combats médiévaux avec la LIR, initiations (tir à l'arc et Kyudo tir à l'arc japonais), danse avec le Mambo Rock et Meltin Pop, musique live, performance artistique (fresque de peinture urbaine) par OTTER, le tout agrémenté de stands de boissons (comité d'animation de Barberaz) et de glaces.

En soirée direction la plaine de jeux, un groupe de musique, un spectacle vivant dans les arbres (la Cie La Main qui Parle) avant le dernier temps fort, à savoir, le spectacle « pyromélodique », superbe show de 15 minutes assuré par Fête et feux (Annecy), l'union entre pyrotechnie artistique et bande musicale sur une thématique dynamique et moderne en quelque sorte tournée vers l'avenir !

Ce show de toute beauté visuelle et sonore a séduit un large public, illuminant les yeux des petits et des grands d'étoiles et d'émotion.

Un succès marquant partagé, symbolisant le renouveau de BARBERAZ !

Merci à l'agence POISSON D'AVRIL pour son organisation sans failles, aux services de la commune et aux élus pour leur implication.



Le centre bourg est officiellement inauguré



La fanfare Bandanaz met l'ambiance



Groupe de danse Meltin Pop



Le spectacle « pyromélodique »



Trophées aux dirigeants et sportifs

BOULES DE LA MADELEINE

Jean-Paul PICHAT

Champion de France 2019 de sport boules simple masculin des sourds et malentendants

Demi-finaliste des championnats de France 2019 quadrette des sourds et malentendants



JUDO-CLUB DE BARBERAZ

Eva COMBET

Vice-championne de France FSGT cadette moins de 57 kg

A connu le judo dès l'âge de 5 ans et est toujours restée fidèle au club.

Maëla CONNES

Championne de France FSGT senior – 48 kg

Outre ses qualités d'athlète, Maëla aide à l'encadrement pendant les cours des jeunes.

TENNIS-CLUB DE BARBERAZ

Equipe féminine « Les Mauricettes » composée de :

- Céline ALBORGHETTI
- Carole BISIAUX
- Emilie CONLABAYLE
- Nathalie LAUMONNIER
- Delphine SMITTARELLO

Championne de Savoie des Raquettes 73

3^e à la finale de la Ligue AURA

Magnifique parcours sportif qui les a amenées aux portes de la qualification pour les championnats de France.

Prix de l'entreprise

Chaque année, la commune remet un trophée à trois entreprises qui ont honoré notre commune par leur rayonnement et résultats.

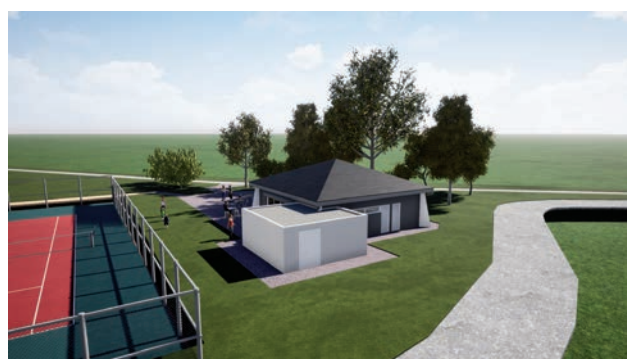
Pour 2019 ont été récompensés :

- **Le Pain de Savoie**, boulangerie tenue par Monsieur VAUSSENAT ;
- **La société CITEOS** représentée par Monsieur BELLEMIN ;
- **La Maison du Café**.

Tennis Club

La toiture du Tennis Club va être rénovée cet été. Une étude est en cours pour l'agrandissement du bâtiment.

Projet d'agrandissement
du Tennis Club



Centre communal d'action sociale

Repas des aînés

Le 20 janvier 2019, s'est déroulé le traditionnel repas des aînés avec en animation « Le Quadrille d'Elsa » qui a dansé et fait danser sur des airs de la « Belle Epoque ».



Repas des aînés

Atelier Code de la Route

Des ateliers de remise à niveau des connaissances du Code de la Route ont été proposés par la Police Municipale et le CCAS en deux demi-journées, en collaboration avec la Sécurité Routière les mardis 11 et 18 juin 2019.



Atelier Code de la Route

Ateliers mémoire

6 séances ont été renouvelées, en octobre 2019, par le CCAS en collaboration avec la CARSAT. Ces ateliers, qui regroupent une quinzaine de personnes, dans la salle de convivialité, située au RDC de l'immeuble Benjamin Constant, rencontrent toujours le même engouement.



Séjour Seniors

Ce voyage organisé, comme chaque année, par le CCAS en partenariat avec l'ANCV, a permis à 46 personnes de visiter cette magnifique région des Vosges.

Ce fut l'occasion de découvrir les paysages et patrimoines lorrains et alsaciens : route des vins d'Alsace, route des Crêtes, villages typiques alsaciens, le Château du Haut Koenigsbourg, Lunéville, croisière sur le Lac de Gérardmer, Baccarat, St Dié-des-Vosges, la fabrique du Munster... Les activités au Village de « La Bolle » ont permis à chacun, en fonction de ses envies, de profiter des piscines, de s'exercer au tir à l'arc, de jouer aux cartes et cela dans une souriante convivialité.



Séjour dans les Vosges

1^{er} forum des aidants à Barberaz

Organisé par l'EHPAD des Blés d'Or pour la 1^{ère} fois, ce forum a permis aux aidants présents de s'informer sur leurs droits, sur les aides existantes et les démarches à effectuer. Des stands étaient tenus par différents acteurs de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes du territoire.



Forum des aidants



Pour clore l'année

- Des bons d'achats de 20€ dans les commerces de la commune ont été distribués aux personnes n'ayant pas participé au repas des aînés ;
- À l'occasion des fêtes de fin d'année, des élus ont rendu visite aux Barberaziens de l'EHPAD des Blés d'Or qui se sont vu offrir des ballotins de chocolats.



Repas des aînés

EHPAD Les Blés d'Or

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) « Les Blés d'Or », situé sur la commune de Saint Baldoph, était géré depuis son origine par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique réunissant cinq communes du canton (Barberaz, Challes-les-Eaux, La Ravoire, Saint Baldoph et Saint-Jeoire-Prieuré). Ce SIVU devait être dissout le 1^{er} janvier 2020, après plusieurs rappels de Monsieur le Préfet sur le caractère illégal de la gestion de l'EHPAD par un SIVU dans le cadre de la loi NOTRe. Après des échanges avec les services de l'Etat, du Département, de l'Agence Régionale de Santé, autorités de contrôle et d'autorisation, la candidature présentée par la commune de Barberaz a été approuvée par le SIVU le 11 juillet 2019. L'ARS a donné un avis favorable à cette



Projet 2020

- Le repas des aînés a eu lieu le 19 janvier 2020 ;
- Propositions de nouveaux ateliers, en lien avec la CARSAT, mais compte tenu de la crise sanitaire, le thème et les dates n'ont pas encore été fixés.



candidature le 31 décembre 2019. L'arrêté de Monsieur le Préfet, émis fin avril 2020, autorise la gestion de l'EHPAD des Blés d'Or par le CCAS de la Commune de Barberaz. Une pérennité assurée et une nouvelle page qui s'ouvre.



Une nouvelle aire de fitness pour garder la forme

Dans le cadre du programme de réaménagement de la plaine de loisirs, une aire de fitness a été installée sous les sapins à proximité du kiosque et du terrain de tir à l'arc.

Cette aire comporte 7 éléments dont certains doubles qui permettent de travailler le cardio, la musculation autant que les étirements. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux enfants à partir de 14 ans. L'appareil « ski de fond » a été subventionné par ADREA Mutuelles à hauteur de 1300 €. Cet espace connaît un grand succès quelles que soient les générations. Alors plus d'excuses pour ne pas garder la forme !





▶ Vœux 2019 et médaille de la Ville



▶ Cérémonie du 19 mars 2019



▶ Commémoration cérémonie du 8 mai 1945



▶ Cérémonie commémorative du 11 novembre



▶ Première pierre « La Fabrik », regroupement de professions médicales et paramédicales



▶ Dévoilement de la plaque du moulin à huile



▶ Inauguration du site de compostage



► Concert « Ondes et Notes »



► Exposition ANKH



► Vernissage exposition Pierre Reymond par Xavier Dullin, Président de Grand Chambéry



► Théâtre, compagnie « Théâtrois » : « L'illusion conjugale »



► Théâtre : compagnie « L'espace vide »



► Théâtre, compagnie « La main qui parle » : « Les 7 pêchés capitaux »



► Théâtre : compagnie « Théâtre sans animaux »



► Inauguration du nouveau siège du comité départemental de la fédération française de basket-ball



Mieux connaître la police municipale

Définition des missions du policier municipal :

Les agents de la police municipale sont des fonctionnaires territoriaux qui ont pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique ([Article L511-1 du Code de la sécurité intérieure](#)). Ils agissent sous autorité du maire. Les policiers municipaux possèdent des pouvoirs de police administrative mais aussi de police judiciaire.

Les policiers municipaux sont également Agent de Police Judiciaire Adjoint ([A.P.J.A.](#)).

L'[article 21](#) du Code de Procédure Pénale encadre les missions de police judiciaire attribuées aux agents de la police municipale en tant que A.P.J.A.

Ils sont agréés par le Préfet et assermentés par le Procureur de la République.

Missions de police administrative :

La police administrative générale a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public. Elle a un but préventif. Les missions de police administratives des policiers municipaux sont régies par l'[article L. 2212-2](#) du Code général des collectivités territoriales.

Missions de police judiciaire :

La police judiciaire a pour but de constater les infractions et d'en rechercher les auteurs. Elle a donc un but répressif. Les policiers municipaux ont également des missions de police judiciaire sur le territoire de la commune. Les pouvoirs de police judiciaire attribués aux agents de la police municipale sont prévus dans l'article L 511-1 al. 2 et suivants du Code de la sécurité intérieure.

Et à Barberaz ?

La Policière Municipale partage son temps entre les « activités administratives » et le « terrain ».

Présente en journée du lundi au vendredi, le poste est composé d'un agent.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES :

- Les réponses aux différentes demandes des administrés (courriers, mails, appels, visites) ;
- La rédaction des Arrêtés Municipaux ;
- La gestion des fourrières ;
- La gestion des animaux (chiens dangereux, divagations,...) ;

- La veille au respect des règles d'urbanisme, de toute forme de publicité, des autorisations de stationnements des véhicules taxis, et des débits de boissons ;
- Le suivi des sinistres ;
- La gestion des objets perdus/trouvés ;
- Montage et suivi de dossier (vidéoprotection...) ;
- Assistance à l'Action Sociale.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS DE TERRAIN :

En patrouilles pédestres ou en véhicule de service, la Police Municipale couvre l'ensemble du territoire communal et ses 379 hectares.

- Prise de contact avec la population ;
- Patrouilles de prévention, verbalisation d'infractions en cas de non-respect de la réglementation et notamment :
 - * les infractions au Code de la Route essentiellement au stationnement avec ou sans mise en fourrière et en police route en partenariat avec la Police Nationale ;
 - * le brûlage des déchets ;
 - * les dépôts sauvages ;
- Régulation de la circulation (accident...) ;
- Surveillance lors des manifestations ;
- Gestion des différends de voisinage ;
- Actions de Prévention Routière dans les écoles et auprès des seniors.

Equipement :

Moyens techniques : 1 véhicule léger, 1 V.T.T., 1 téléphone portable, 1 caméra piéton.

Moyens de protections et de défense : 1 gilet par-balles, 1 bâton de défense, 1 lacrymogène.



Nos partenaires :

Des liens importants, fruits d'un partenariat de nombreuses années, se sont créés, notamment avec :

- La Police Nationale ;
- Les autres Polices Municipales ;
- Les Services de l'Etat (Préfecture, Agence Régionale de Santé, Direction Départementale des Territoires, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, l'Education Nationale) ;
- Les Correspondants de Nuit ;
- Grand Chambéry ;
- Associations Prévention Routière.

Expression libre

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ « BARBERAZ ENSEMBLE »

Notre investissement pour Barberaz fut entier au cours de ce mandat, conformément à nos engagements. Nous nous activons à préserver notre qualité de vie et à l'améliorer, tout en répondant à l'ensemble des défis du moment.

Nous gardons le souci, tout en avançant sur de nombreuses actions thématiques de progrès, à

conserver la bonne gestion des deniers publics. Rien ne se fait en un jour, rien ne se fait seul mais avec notre détermination, notre vision de qualité et d'intérêt général pour faire de Barberaz une commune agréable et attractive, nous sommes fidèles à la parole donnée et vous pouvez compter sur nous pour agir ensemble au service de Barberaz.

BARBERAZ
Ensemble

D. DUBONNET, Y. FETAZ, G. BRULFERT, J.-J. GARCIA, A.-C. THIEBAUD, P. FONTANEL, G. MONGELLAZ, M. E. GIRERD-POTIN, M. GONTIER T. DUVERNEY-PRET, M. RODIER, J. GOUFFA FOLLIET, M. GELLOZ, J.-P. NORAZ, E. FRANÇOIS, M. BURDIN, A.-M. FOLLIET, A. GAZZA

EXPRESSION DE LA MINORITÉ « BARBERAZ AVENIR »

PARCE QUE NOUS CONSIDÉRONS QUE
LES IMPÔTS LOCAUX
PAYÉS PAR LES BARBERAZIENS

NE SONT PAS DESTINÉS A PAYER DES SUPPORTS DE
COMMUNICATION LORS DE LA
CAMPAGNE ÉLECTORALE

CETTE PAGE RESTERA VIDE

F. ALLEMAND, B. ANCENAY, F. ANTONIOLLI J.-J. COUDURIER, M. DEGANIS, J. PEROT, S. SELLERI

Pour nous rejoindre : contact@barberaz-avenir.com • 06 51 24 34 34

BarberAZ
Avenir



Bienvenue

Ne sont mentionnées que les personnes ayant donné leur accord à la parution de leur nom.

DUMOULIN Lya, le 7 février 2019

LAURANÇON Gaspard, le 2 juillet 2019

SENIS Lexie, le 5 juillet 2019

JOUBERT Emeline, le 9 juillet 2019

GOTTELAND Nolan, le 24 juillet 2019

DELOCHE Louis, le 3 août 2019

ALEMAN Gabriel, le 1 septembre 2019

MUHAMED Jamil, le 18 septembre 2019

BESSARD Amandine, le 6 octobre 2019

DESNOYERS Lily, le 11 décembre 2019

MORENO Loris, le 25 décembre 2019

Mariages

Ne sont mentionnées que les personnes ayant donné leur accord à la parution de leur nom.

Christophe DUFOUR et Elodie PERICHON,
le 11 mai 2019

Jean-Sébastien NAHON et Sophie-Anne DUPORT,
le 20 juillet 2019

René GIRARD-MADOUX et Michel SIMAKAN,
le 27 septembre 2019

Ils nous ont quittés

DEFEND Dominique, le 6 janvier 2019

YVROUX Gilbert, le 4 février 2019

POLLET Georges, le 8 février 2019

HERMET Noël, le 16 février 2019

JACQUIER Chantal née MOLLARD, le 16 février 2019

DI CATERINA Aldino, le 1 mars 2019

MANGIN Marie-France née SALMON, le 25 mars 2019

JACQUET Jean, le 29 mars 2019

CHELI Odette née MONDON, le 10 mai 2019

CARPENTIER Laurent, le 14 mai 2019

COMBET Germaine née BOUÉ, le 16 mai 2019

BIASI Paul, le 9 juin 2019

BOURLLOT Andrée née DUCLOS, le 13 juin 2019

REGOTTAZ Juliette, le 15 juin 2019

GOTTELAND Noël, le 15 juillet 2019

BERANGER Martine née BENOIT-LALLEMAND,
le 21 juillet 2019

MANGIN Jacques, le 3 août 2019

BELLEBEAU Roland, le 5 août 2019

GUILLERMIN Anna, le 10 août 2019

CARRARO Ange, le 8 septembre 2019

RIABOFF Simone née GUERRAZ, le 26 septembre 2019

SIMENDINGER Charlotte, le 7 octobre 2019

REYNAUD Simonne née COHENDET, le 31 octobre 2019

FOLLIET Monique née PIZZERA, le 8 décembre 2019

YVROUD Collette née MURPHY, le 9 décembre 2019

PONSETTO Andrée née BOGET, le 13 décembre 2019

MABBOUX Bernard, le 24 décembre 2019





Centre bourg, place de la mairie



« Pas de deux »,
Livio Benedetti



Avenue du Stade